

15ème législature

Question N° : 7869	De M. Jean-Félix Acquaviva (Non inscrit - Haute-Corse)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Prise du petit-déjeuner	Analyse > Prise du petit-déjeuner.
Question publiée au JO le : 24/04/2018 Réponse publiée au JO le : 17/07/2018 page : 6443		

Texte de la question

M. Jean-Félix Acquaviva interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la problématique de santé publique que constitue l'absence de prise de petit-déjeuner chez les enfants. En effet, l'absence de prise de petit-déjeuner a des effets directs aussi bien sur la santé des enfants (problèmes d'obésité notamment) que sur leur capacité à se concentrer et à apprendre. Il s'agit, selon de nombreuses études, du repas le plus important pour fournir à l'élève les ressources nécessaires pour un apprentissage dans de bonnes conditions tout au long de la journée. Cependant, selon une étude Comportements et consommation alimentaires en France (CCAF) du CREDOC, 1 enfant sur 5 se rend à l'école le ventre vide au moins une fois par semaine. Dans le cadre de la promotion d'une alimentation équilibrée, inciter à la prise d'un petit-déjeuner de manière quotidienne et accompagner les initiatives allant dans ce sens apparaît donc comme particulièrement souhaitable. Bien que des associations et des collectifs tels que le Collectif du petit-déjeuner, s'impliquent en ce sens, cette tendance ne pourra pas être inversée sans l'implication des pouvoirs publics dans une optique générale de valorisation d'une alimentation équilibrée. C'est pourquoi il la remercie de bien vouloir lui indiquer quelles sont ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Les derniers résultats de l'étude Individuelle nationale de consommation alimentaire, menée par l'agence nationale de sécurité sanitaire des aliments de l'environnement et du travail (Anses) en 2014-2015, ont mis en évidence que plus de 91 % des enfants âgés de moins de 11 ans prennent un petit déjeuner quotidiennement. Cette fréquence diminue à partir de l'âge de 11 ans pour atteindre 60 % chez les adolescents âgés de 15 à 17 ans. Cependant, la régularité des rythmes alimentaires chez les enfants semble s'être maintenue depuis 2007. La prise systématique des petits déjeuners, déjeuners et dîners sur trois jours est même supérieure d'environ 10 points en 2014-2015 à celle observée en 2006-2007 sur une semaine. Pour le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner, la fréquence observée était respectivement de 84 %, 94 % et 96 % en 2014-2015, contre 75 %, 87 % et 85 % en 2006-2007. Le petit déjeuner, dont l'intérêt nutritionnel est reconnu, est cependant le repas contribuant le plus aux apports en sucres de la journée, puisqu'il apporte en moyenne 27 % des apports journaliers en sucres chez les enfants de moins de 11 ans, et jusqu'à 30 % chez les adolescents de 11 à 17 ans. La réduction de la consommation de sucres est un objectif du programme national nutrition santé. Une évolution de la qualité nutritionnelle des petits déjeuners consommés par les enfants est donc souhaitable. Il convient d'agir globalement pour améliorer l'alimentation des Français, notamment des enfants et adolescents. L'Anses remettra avant la fin 2018, un rapport sur les bases scientifiques d'une actualisation des repères alimentaires des enfants qui datent de 2005. Ils serviront de socle pour la révision de ces repères et leur large diffusion via des outils adaptés élaborés par Santé Publique France. La question du petit déjeuner y sera traitée parmi d'autres. Le futur programme national nutrition santé (PNNS), élaboré dans le cadre du comité

interministériel pour la santé, sera rendu public au début de l'année 2019 et définira les stratégies et les actions majeures retenues par le gouvernement pour améliorer la santé des Français par l'alimentation et l'activité physique. Le parcours éducatif de santé à l'école et l'éducation alimentaire pourront être mobilisés. Les outils validés dans le cadre du PNNS pourront être utilisés, avec les professionnels autorisés, à l'occasion d'actions menées dans les établissements scolaires. Sur ce sujet, comme sur tous les sujets traitant de nutrition, que ce soit en termes de types de consommation ou de conséquences pathologiques comme l'obésité, la question des inégalités sociales reste le problème majeur qu'il convient de prendre en compte de façon globale.